



PLAGES ET DUNES

Dans le Cotentin, les dunes de Biville (Manche) CEL



PLAGES ET DUNES

LE «HAUT DE PLAGE»

CEL



Chiendent des sables
Agropyrum junceiforme

CEL



Arroche des sables
Atriplex laciniata

MP



Betterave maritime
Beta vulgaris ssp. maritima

MP



Cakilier
Cakile maritima

CEL



Chou marin
Crambe maritima

CEL



Euphorbe faux-pourpier
Euphorbia peplis

MP



Matricaire maritime
Matricaria maritima ssp. maritima

MP



Soude maritime
Salsola kali

MP



PLAGES ET DUNES

LA «DUNE BLANCHE»

CEL



Oyat des dunes
Ammophila arenaria



CEL Liseron des dunes
Calystegia soldanella

CEL

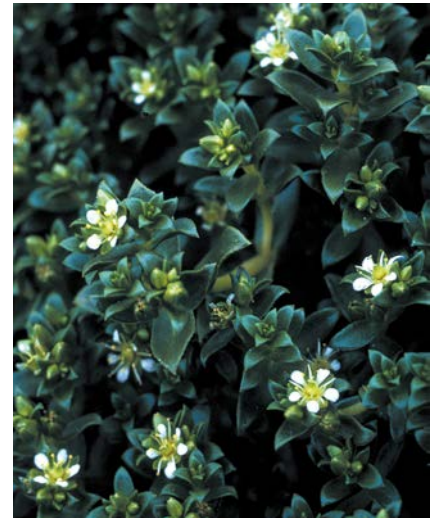


Élyme des sables
Elymus arenarius

CEL



Panicaut maritime
Eryngium maritimum



CEL Pourprier de mer
Honkenya peploides

MP



Diotide maritime
Otanthus maritimus

MP

LES PLANTES ANNUELLES
DE LA «DUNE GRISE»

CEL



Céraiste à 4 étamines
Cerastium diffusum

MP



PLAGES ET DUNES



Hutchinsie des pierriers
Hornungia petraea

MP



Mibora naine
Mibora minima

MP



Fléole des sables
Phleum arenarium

MP



Silène conique
Silene conica

MP



Pensée naine
Viola kitaibeliana

MP

LES PLANTES VIVACES DE LA «DUNE GRISE»

CEL



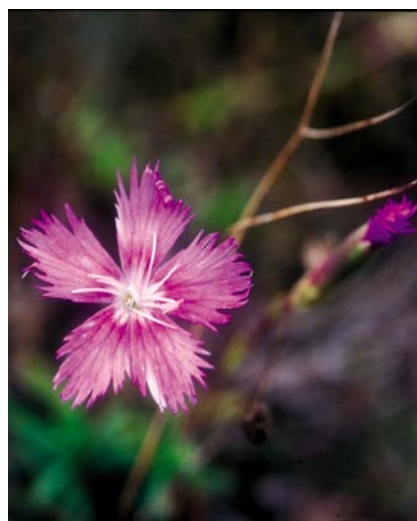
Asperge officinale
Asparagus officinalis ssp. *officinalis*

MP



Laîche des sables
Carex arenaria

MP



Oeillet maritime
Dianthus gallicus

MP



PLAGES ET DUNES



Euphorbe des dunes
Euphorbia paralias

CEL



Gaillet jaune
Galium verum var. *littorale*

CEL



Glaucière jaune
Glaucium flavum

PB



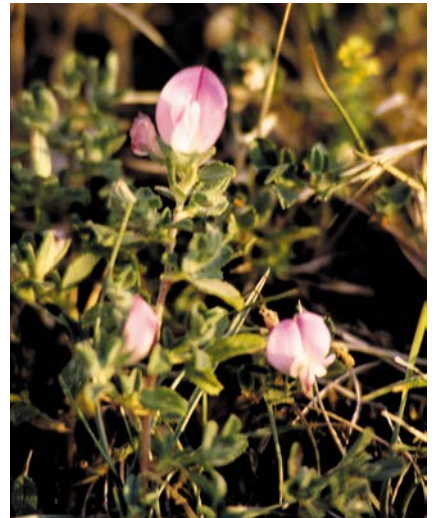
Koelérie blanchâtre
Koeleria albescent

MP



Queue-de-lièvre
Lagurus ovatus

CEL



Bugrane rampante
Ononis repens var. *maritima*

CEL



Orobanche du trèfle
Orobancha minor

PB



Rosier pimprenelle
Rosa pimpinellifolia

MP



Véronique en épi
Veronica spicata

CEL



P L A G E S E T D U N E S

Dépassant les 1 000 km, soit près du cinquième du linéaire national, les rivages normands sont étonnement variés. Les côtes à falaises -crayeuses et verticales de la Haute-Normandie, ou siliceuses et trapues du Cotentin- alternent avec les côtes basses sableuses, les cordons de galets, de profonds estuaires et de vastes baies.

Au sein de ces ensembles baignés par la Manche, les plages et les dunes sont bien représentées, particulièrement en Normandie armoricaine et de façon magistrale sur la côte ouest du Cotentin.

Les littoraux sableux ne sont guère accueillants. du moins pour les plantes qui y élisent domicile : vents et embruns salés, sécheresse et redoutables amplitudes thermiques au niveau du sol, mobilité du sable et enfouissement...

Pourtant certaines espèces montrent bien ici leur capacité d'adaptation et se répartissent en « bandes » successives, parallèles au rivage : cette zonation traduit la diminution régulière des facteurs contraignants, de la plage vers l'intérieur des terres.

1. Les plantes du « haut de plage » (laisse de mer et dune embryonnaire). Classes du cakilier (*Cakiletea*) et classe du pourpier de mer et de l'élyme des sables (*Honckenyo-Elymetea*).

Le désert minéral qu'est la plage s'achève, dans sa partie supérieure (haut de plage), avec la « **laisse de mer** » : les débris organiques (surtout des algues...), poussés et rassemblés ici par les marées successives, sont colonisés par des plantes annuelles appréciant les nitrates, telles les arroches, la soude maritime ou le cakilier, une belle crucifère à la floraison blanche ou rose.

Du cap de Carteret, vue sur le massif d'Hatainville



3 Dune grise ou dune fixée

2 Dune blanche ou dune mobile

1 Haut de plage avec «laisse de mer»



P L A G E S E T D U N E S

En arrière de la « laisse », débute véritablement la formation de la dune avec l'apparition du chiendent des sables : cette graminée supporte bien les immersions temporaires, résiste au mitraillage des grains de sable transportés par le vent, les accumule et commence à les fixer.

2. Les plantes de la « dune blanche ». Classe de l'euphorbe des dunes et de l'oyat (*Euphorbio-Ammophiletea*)

À la dune embryonnaire, succède bientôt la **dune blanche**, encore atteinte par les embruns. Les apports de sable sont toujours importants : l'oyat s'en accommode bien, grâce à sa forte capacité de croissance en hauteur. Cette plante, au système racinaire impressionnant, est souvent accompagnée par le panicaut maritime ou « chardon bleu », le liseron et l'euphorbe des dunes, autres espèces caractéristiques de la dune « mobile », encore sujette à des fluctuations importantes.

3. Les plantes annuelles de la « dune grise ». Classe de la stipe tortillée et du brachypode à 2 épillets (*Stipo-Trachynietea*)

Les plantes vivaces de la « dune grise ». Classe de la koelérie blanchâtre et du corynéphore blanchâtre (*Koelerio-Corynephoretea*)

Enfin, avec l'éloignement de la côte et l'adoucissement des contraintes de vie, un tapis végétal couvre le sable qui, plus riche en humus, s'assombrit en surface : c'est la dune grise ou dune fixée, aux pelouses naturelles où se mêlent mousses, lichens et de nombreuses plantes herbacées comme les fétuques, le lagure ovale (ou « queue de lièvre »), la laïche des sables, le gaillet du littoral...

CE Labadille, tous droits réservés



GROS PLAN SUR : Le Panicaut maritime

Malgré ses airs piquants et coriaces, le « chardon des dunes » n'est pas un chardon mais appartient à la famille des « Ombellifères » ou « Apiacées ». Cette plante très décorative est, de surcroît, dotée de remarquables vertus diurétiques.

On s'abstiendra néanmoins de récolter cette belle espèce ornementale, aux effectifs déjà affaiblis par les cueillettes, d'ailleurs désormais réglementées.

Le Panicaut maritime est devenu le symbole de la dune préservée et, par le fait même, l'emblème du Conservatoire du Littoral. Cet organisme a pour objectif de protéger les milieux littoraux fragiles, par le biais d'interventions spécifiques : pose de ganivelles (clôtures) pour freiner l'impact du piétinement ; plantations d'Oyats pour fixer les dunes...





P L A G E S E T D U N E S



«Grappes» de Thébas (mollusques)



Dune érodée

Les sites à visiter :

Essentiellement dans la Manche, sur la côte ouest du Cotentin : Vauville, Biville, Surtainville, Beaubigny, Hattainville, Lindbergh, pointe d'Agon, Montmartin-sur-Mer, Annoville...



Élymes des sables à Montmartin-sur-Mer

Anse du Rozel et cordon littoral





Mare de Vauville



Choin noirâtre
Schoenus nigricans

(C.E.L.)

DES PANNES, MAIS PAS SÈCHES ! ... vers la mare de Vauville et Biville

On appelle «pannes» les dépressions humides localisées à l'intérieur des massifs dunaires.

La mare de Vauville, située entre le cap de Flamanville, au sud, et le Nez de Jobourg, au nord, est particulièrement remarquable par son importante emprise spatiale : près de 2000 mètres de long sur environ 500 de large.

Prise en étau entre le pied d'un fort co-teau et le cordon dunaire qui bloque les ruissellements, cette mare d'eau douce a un niveau qui fluctue donc en fonction de l'importance des précipitations. Plus ou moins envahi par une végétation palustre, le site rassemble de nombreux

ses espèces végétales dont plusieurs bénéficient d'une protection au niveau national, comme les Littorelles uniflores, les Grandes douves...

La faune n'est pas en reste et présente également un véritable intérêt patrimonial : nombreuses espèces de Libellules, de Papillons, d'Amphibiens (Tritons, Pélodytes ponctués...) et d'oiseaux nicheurs, comme par exemple les Busards des roseaux, les Râles d'eau, les Fuligues...

À noter enfin que cette réserve naturelle est attenante, vers le sud, avec l'imposant massif dunaire de Biville, ponctué par des pannes plus localisées.



Orchis à fleurs lâches
Orchis laxiflora

(C.E.L.)



Saule des dunes
Salix repens subsp. *argentea*

(C.E.L.)



Les plantes du « haut de plage » (laisse de mer et dune embryonnaire). Classes du cakilier (*Cakiletea*) et classe du pourpier de mer et de l'élyme des sables (*Honckenyo-Elymetea*) :

chiendent des sables (*Agropyrum junceiforme*) ; arroche des sables (*Atriplex laciniata*) ; betterave maritime (*Beta vulgaris ssp. maritima*) ; cakilier (*Cakile maritima*) ; chou marin (*Crambe maritima*) ; euphorbe faux-pourpier (*Euphorbia peplis*) ; matricaire maritime (*Matricaria maritima ssp. maritima*) ; soude maritime (*Salsola kali*).

Les plantes de la « dune blanche ». Classe de l'euphorbe des dunes et de l'oyat (*Euphorbio-Ammophiletea*) :

oyat des dunes (*Ammophila arenaria*) ; liseron des dunes (*Calystegia soldanella*) ; élyme des sables (*Elymus arenarius*) ; panicaut maritime (*Eryngium maritimum*) ; pourpier de mer (*Honkenya peploides*) ; diotide maritime (*Otanthus maritimus*).

Les plantes annuelles de la « dune grise ». Classe de la stipe tortillée et du brachypode à 2 épillets (*Stipo-Trachynietea*) :

céraiste à 4 étamines (*Cerastium diffusum*) ; hutchinsie des pierriers (*Hornungia patraea*) ; mibora naine (*Mibora minima*) ; fléole des sables (*Phleum arenarium*) ; silène conique (*Sinene conica*).

Les plantes vivaces de la « dune grise ». Classe de la koelérie blanchâtre et du corynéphore blanchâtre (*Koelerio-Corynephoretea*) :

asperge couchée (*Asparagus officinalis ssp. prostratus*) ; laîche des sables (*Carex arenaria*) ; œillet maritime (*Dianthus gallicus*) ; euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*) ; Gaillet jaune (*Galium verum var. littorale*) ; pavot cornu (*Glaucium flavum*) ; koelérie blanchâtre (*Koeleria albescens*) ; Queue de lièvre (*Lagurus ovatus*) ; bugrane rampante (*Ononis repens var. maritima*) ; orobanche du trèfle (*Orobanche minor*) ; rosier pimprenelle (*Rosa pimpinellifolia*) ; véronique en épi (*Veronica spicata*) ; pensée naine (*Viola kitaibeliana*).